

<i>Seul le prononcé fait foi</i>

Monsieur le président, cher Pierre Cohen,
Mesdames et messieurs les élus,
Chers amis,

Je vous retrouve dans un cadre habituel : celui de votre séminaire annuel. La venue d'un Premier ministre y est, elle, inhabituelle. Elle est peut-être même sans précédent.

Mais je tenais à ce moment de rencontre. Pour parler avec vous, vous écouter. Vous dire aussi ce vers quoi nous allons.

Je vous retrouve dans un contexte particulier. Car oui, la situation de notre pays est particulièrement grave. Mieux que quiconque, vous connaissez les attentes des Français, leurs colères. Ils vous parlent. Ils vous interpellent.

Un contexte particulier, aussi, pour le Parti socialiste, pour l'ensemble de la gauche, car il y a quelques mois, la colère a résonné dans les urnes. Je mesure l'injustice dont beaucoup d'entre vous ont été victimes. Vous aviez bien travaillé, bien géré vos collectivités. Vous aviez créé de nouvelles structures pour vos administrés et mené à bien de beaux projets. Mais vous avez été emportés par une vague nationale. C'est la démocratie. Elle est parfois injuste. Mais c'est la démocratie. Et, fort heureusement, vous êtes nombreux ici à gérer nos collectivités.

Je vous retrouve aussi deux jours après qu'une nouvelle équipe gouvernementale a été constituée. Elle a pour mots d'ordre la clarté et la cohérence. C'est ce que les Français attendent de nous.

Relever notre pays, le réformer, lui redonner confiance en lui-même, c'est notre mission collective. Et beaucoup se joue dans les territoires.

1. Réformer, c'est préparer nos territoires, les rendre plus forts pour l'avenir

Les collectivités territoriales doivent prendre toute leur part dans le redressement de notre pays. Et pour cela, elles doivent être plus fortes, mieux armées.

Moderniser l'action publique locale est aussi un impératif.

J'ai été maire ; j'ai présidé une agglomération. Vous et moi savons combien un mandat au sein d'un exécutif local est exigeant et prenant. Et ce que les Français attendent de leurs élus, c'est qu'ils soient pleinement impliqués dans les missions qui

leur ont été confiées. Et c'est une fierté pour moi d'avoir porté la loi sur le non-cumul des mandats. Ce non-cumul, avec le renforcement de la parité aux élections départementales et municipales, vient apporter un souffle nouveau, un profond renouvellement de notre démocratie locale. Un renouvellement aussi de nos talents.

Réformer est difficile. Pour preuve : cela fait des années que l'on parle de réforme territoriale, et des années aussi, que l'on repousse les échéances. Aujourd'hui, nous devons avancer, avec détermination.

Et depuis le mois d'avril, les choses avancent. Mais on ne réforme pas seul et, vous le savez, je suis attaché à la concertation, au dialogue. C'est la méthode que j'ai appliquée depuis mon arrivée à Matignon. J'ai rencontré toutes les associations d'élus. Je me suis rendu à la Journée des présidents d'agglomération, ainsi qu'aux Assises des petites villes à Annonay, en Ardèche. J'ai répondu à l'invitation des élus du Puy de Dôme. J'ai reçu tous les présidents de conseils régionaux, et une grande partie des présidents de conseils départementaux, de nombreux maires ...

Ce dialogue, je le poursuis aujourd'hui avec vous.

Cet automne, je me rendrai au Congrès de différentes associations d'élus, car je sais combien votre expérience est précieuse.

Sur tous les sujets, les collectivités territoriales et l'Etat doivent mieux travailler ensemble. Face au chômage, celui des jeunes notamment, nous avons besoin de toutes les énergies, celle des régions, des maires, de Pôle emploi et des maisons de l'emploi. C'est particulièrement le cas dans le domaine de l'apprentissage pour lequel une réunion de mobilisation sera prochainement organisée.

a. Une nouvelle carte des régions a été votée en première lecture.

Il n'y a pas de réforme réussie sans concertation. Mais après le temps du dialogue, vient le temps de la décision. Décider, trancher, c'est cela la noblesse de l'action politique.

Depuis avril, un mouvement est enclenché. Des choix ont été faits. Et ils se traduisent concrètement. Nous avons fait le choix de régions plus fortes, qui comptent à l'échelle de l'Europe ; le choix de régions regroupées, dotées d'une taille critique suffisante ; des régions aux compétences renforcées.

Vous le savez, fin juillet, l'Assemblée nationale a approuvé une nouvelle carte des régions, faisant passer leur nombre de 22 à 13. L'examen au Parlement reprendra au mois d'octobre. Tant qu'une loi n'est pas promulguée, rien n'est arrêté. Mais parlons-nous franchement : pensez-vous qu'il soit possible de faire mieux que le compromis trouvé à l'issue de la première lecture ? Sincèrement, j'en doute ...

b. Une loi sur les compétences sera présentée à l'automne.

Réarmer les collectivités territoriales, c'est aussi clarifier, renforcer leurs compétences. Et je sais que ce débat est très attendu. C'est normal, car il permettra une clarification et une simplification des responsabilités. Une clarification à laquelle je suis très attaché car la complexité de notre organisation territoriale est un poids pour les entreprises, pour nos concitoyens et aussi pour les élus que vous êtes.

Le débat aura lieu dès cet automne au Parlement, avec l'examen du Projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République porté par Marylise LEBRANCHU et André VALLINI.

Les régions doivent avoir en main tous les leviers pour préparer l'avenir. Je pense en particulier au développement économique, à l'accompagnement des entreprises, à la formation professionnelle, à l'apprentissage, ou encore aux politiques de transport et de mobilité qui sont déterminantes pour la cohésion de nos territoires. Les régions devront s'investir plus encore qu'aujourd'hui dans une mission essentielle : l'aménagement du territoire et la cohésion territoriale.

Oui, les régions vont avoir des compétences accrues, plus importantes, plus stratégiques.

Ce renforcement des régions doit s'accompagner d'un renforcement des intercommunalités.

L'intercommunalité, c'est une ambition que la gauche a toujours défendue et que la gauche a concrétisée. L'intercommunalité, c'est un moyen de favoriser les mutualisations entre les communes ; un moyen d'agir plus efficacement pour le développement économique, social, et environnemental. Un moyen, enfin, d'agir pour l'égalité des territoires.

Renforcer l'intercommunalité, c'est permettre de faire émerger de nouveaux projets et de nouveaux services aux habitants. Et il faudra, avec les maires et présidents de communautés de communes, élaborer, avec pragmatisme, une nouvelle carte qui repose sur les bassins de vie. Elle devra tenir compte des spécificités des territoires, en particulier dans les territoires de montagne et les moins denses.

c. L'avenir des départements

Cette évolution des régions et des intercommunalités pose nécessairement la question de l'avenir des départements. Nous devons donc, dès aujourd'hui, imaginer quel sera le rôle des départements demain, et notamment des départements ruraux.

Le texte qui sera examiné cet automne prévoit une phase transitoire de cinq ans pendant laquelle les conseils départementaux conserveront leurs compétences essentielles. C'est-à-dire leurs compétences sociales, de solidarité territoriale – notamment leur mission de soutien aux communes et aux petites

intercommunalités –, leurs compétences en matière de services d'incendie et de secours.

Nous avons cinq ans pour imaginer l'avenir des départements. Il faut s'y atteler dès à présent !

J'ai entendu vos interrogations ; celles des présidents de Conseils généraux, avec lesquels je viens d'avoir un échange fructueux ; celles des parlementaires. J'ai entendu les craintes des maires aussi, qui redoutent que la suppression des conseils généraux dans les zones rurales accentue le sentiment d'abandon.

Je sais que, parmi vous, beaucoup ont déjà réfléchi à l'avenir institutionnel des départements. Cette discussion va se poursuivre et j'y prendrai toute ma part. Mais je veux dire les choses simplement, clairement. Là où il y a des métropoles, les départements doivent évoluer. Ce qui s'est fait à Lyon et dans le Rhône est un exemple. Ailleurs, partout où nous pourrions construire une fédération de grandes intercommunalités, il faut aller dans ce sens. Mais là où les intercommunalités ne peuvent représenter l'ensemble des collectivités, notamment dans les départements ruraux, les conseils départementaux doivent garder un rôle, même si leurs compétences seront simplifiées.

2. Réformer c'est vous donner les moyens d'agir.

Chers amis,

Depuis les lois de décentralisation, l'ambition de la gauche a toujours été de donner aux territoires les moyens d'agir et à la démocratie locale de vivre pleinement. Et cette ambition n'a pas varié.

Et ce qui est vrai pour notre pays est vrai pour les collectivités territoriales : des freins, des blocages brident les initiatives.

Alors, il faut réformer !

a. Simplification

Il faut simplifier, clarifier ! Tout ce qui peut l'être !

Je parle avec vous. Je parle avec les chefs d'entreprise, avec les usagers des services publics. Et je sais combien les normes qui se sont empilées au fil des années peuvent peser au quotidien.

Pour une collectivité, agir, c'est bien souvent construire. Quelle belle image que celle du maire bâtisseur ! Mais tout particulièrement dans ce domaine de la construction, les contraintes se sont accumulées. C'est pourquoi, j'annoncerai, demain, un certain nombre de mesures de simplification, dans le cadre d'un plan de mobilisation pour relancer ce secteur, vital pour notre économie.

Cette politique de simplification, c'est la traduction d'une volonté profonde : nous voulons remettre notre pays, nos territoires, en mouvement.

Et le mouvement, c'est l'investissement, public comme privé.

b. Investissement

Et l'investissement, nous devons le favoriser tout particulièrement dans les secteurs à fort potentiel de croissance, sources de développement pour nos territoires : la transition énergétique, le logement, les infrastructures, les travaux publics...

Le chiffre est connu de vous tous : 70% de l'investissement public sont portés par les collectivités locales.

Je vous l'ai dit : je souhaite une discussion franche. Cette discussion, nous devons l'avoir sur le financement des collectivités, sur leurs capacités d'investissement. Car je connais vos inquiétudes.

50 milliards d'économies, c'est un effort sans précédent. Un effort demandé à tous les acteurs publics : Etat, sécurité sociale, collectivités locales. Un effort nécessaire, car depuis trop longtemps, notre pays vit au-dessus de ses moyens en laissant filer les déficits.

Je vous le dis très clairement : il n'est pas tenable que les dépenses de fonctionnement des collectivités augmentent à nouveau de 3% en 2013, c'est-à-dire le même niveau depuis 3 ans. Je demande donc, aux collectivités locales, de mieux maîtriser l'évolution des dépenses de gestion notamment par la mutualisation des services. Mais en contrepartie, je vous confirme que le gouvernement sera à vos cotes pour préserver et accompagner l'investissement local.

L'investissement des collectivités, c'est la préparation de l'avenir, dans les domaines des transports urbains, du cadre de vie, des nouvelles technologies, de l'environnement. C'est un moteur pour notre croissance économique et pour l'emploi.

D'ailleurs, lundi je serai en Aquitaine, sur l'un des chantiers de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux. Si je me rends sur ce site, c'est pour montrer la force de l'investissement public.

Le soutien à l'investissement, nous le ferons d'ailleurs avec une nouvelle génération de contrats de plan pour les années 2015-2020. Ils seront signés à partir de l'automne. Le niveau des financements est ambitieux : 1,8 milliards d'euros par an, dont 950 millions pour le volet mobilité et transport, afin de soutenir les investissements prioritaires.

Ces CPER accompagneront la nouvelle programmation des fonds européens qui seront désormais gérés par les régions. C'est d'ailleurs un nouvel exemple de la confiance du gouvernement envers les collectivités locales et dans de la décentralisation.

S'agissant des concours de l'Etat aux collectivités locales, certaines associations d'élus ont exprimé leurs inquiétudes quant à la possibilité que le FCTVA soit inclus, en 2015, dans l'enveloppe normée. Ce ne sera pas le cas. Nous ajusterons le projet de loi de finances pour que le FCTVA soit sanctuarisé.

Enfin, l'accès des collectivités locales à l'emprunt doit être facilité. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé de prolonger les taux attractifs des enveloppes sur fonds d'épargne de la caisse des dépôts pour le financement des projets de long terme.

Les 20 milliards d'euros mobilisés par la Caisse des dépôts comprendront une enveloppe consacrée à la transition énergétique. Dans le cadre de cette enveloppe, les besoins d'emprunts de moins de 5 millions d'euros pourront être couverts à 100 % par les prêts bonifiés, ce qui est très favorable aux petites communes.

Oui, l'Etat sera bien au rendez-vous de l'investissement local ! Et j'annoncerai dans les prochaines semaines de nouvelles mesures pour accompagner vos initiatives et vos projets, notamment la compensation de la perte de recettes prévues dans le dispositif Ecotaxe.

3. Réformer, c'est redonner leur chance à tous les territoires. L'égalité des territoires, c'est une condition de l'égalité républicaine.

Des collectivités plus fortes, aux compétences élargies et aux moyens consolidés : ce sont des collectivités mieux à même de répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens.

Et je veux que toutes les collectivités locales, sans distinction puissent accomplir leur mission au service des Français, de tous les Français. Car je connais les angoisses qui traversent beaucoup de nos territoires.

Dans un monde qui bouge si vite, le sentiment de relégation peut être terrible. Je pense aux quartiers de nos villes, mais aussi au monde rural. Car, c'est là en particulier, que trop de nos concitoyens se sentent abandonnées, délaissés, déclassés. Et moi, ma responsabilité, ma mission, c'est de veiller à l'unité de notre pays. Et je sais combien vous, élus locaux, agissez pour cette unité.

La République, elle doit briller avec la même intensité sur toutes les terres de France, en métropole comme dans les Outre-mer. Il n'y a pas, il n'y aura pas de « territoires perdus de la République ». Il n'y a pas de citoyens de seconde zone. Ce n'est pas le village où l'on grandit, ce n'est pas le quartier où l'on habite qui doit décider de ce que l'on devient. Parce que nous sommes de gauche, parce que nous sommes

républicains, nous sommes viscéralement attachés à l'égalité : l'égalité des droits, des devoirs ; l'égalité des chances ; l'égalité des territoires.

a. Ruralité

Il faut regarder la réalité en face. La France est traversée par de nombreuses fractures : des fractures communautaires dans nos villes et nos quartiers ; des fractures géographiques, économiques entre monde urbain et monde rural ; des fractures qui minent notre pacte social.

Et c'est pour cela que nous devons avoir pour la ruralité une ambition nouvelle. C'est pourquoi, j'ai souhaité que des Assises des ruralités se tiennent à partir du mois de septembre. Tous les sujets devront être mis sur la table.

Nous avons déjà pris de nombreuses mesures. Je pense notamment au plan de soutien aux zones rurales, lancé le 3 juin dernier sous la responsabilité du ministre de l'Agriculture, Stéphane LE FOLL.

Mais ces politiques manquent d'une mise en perspective, d'un projet global pour le monde rural. La ruralité, c'est une part importante de la France, de son histoire, de son identité, de ses traditions. La ruralité, c'est aussi un atout pour notre pays. Car ces territoires, on ne le dit pas assez, constituent de formidables potentiels de développement.

J'ai déjeuné, ce midi, avec plusieurs présidents de conseils généraux. Nous avons notamment évoqué les précieuses propositions formulées dans le cadre de la mission « Nouvelles ruralités ».

J'ai vu aussi que, lors de vos journées, la ruralité était à l'ordre du jour de l'un des ateliers. Nous allons également nous appuyer sur les travaux qui ont été menés au Parlement, notamment par le Sénateur Alain BERTRAND et le député Alain CALMETTE. Tous ces éléments, ainsi que la communication que fera Sylvia PINEL au Conseil des ministres du 10 septembre, doivent nourrir notre démarche. Ces pistes d'avenir et de réflexion seront au cœur des Assises des ruralités.

b. Politique de la ville

L'égalité vaut pour tous les territoires. Et la mobilisation en faveur de nos quartiers populaires constitue une autre priorité de mon Gouvernement. Il appartient désormais à notre ami Patrick KANNER de conduire cette politique.

La nouvelle géographie de la politique de la ville, fondée sur le critère unique du revenu, marque un pas nouveau vers l'égalité des territoires. En intégrant les 100 communes péri-urbaines qui se sont le plus paupérisées et en sortant les 300 communes dont les situations se sont améliorées, le gouvernement signifie qu'il ne laissera personne sur le bord du chemin. Nous agissons ainsi contre les inégalités territoriales, économiques, sociales et culturelles.

Nous avons maintenu les moyens d'intervention de la politique de la ville qui viendront en complément des politiques de droit commun, qui doivent être mobilisées prioritairement en matière d'éducation, de santé, d'emploi et de logement.

c. La réforme de l'Etat

La modernisation des territoires, c'est la réforme des collectivités territoriales. Mais c'est aussi la réforme de l'Etat, qui doit s'adapter aux réalités des territoires.

L'Etat, je le dis souvent aux préfets, c'est la colonne vertébrale de notre Nation ; c'est le garant de la promesse républicaine.

Avec Bernard CAZENEUVE et Thierry MANDON, nous faisons donc du chantier de la réforme de l'Etat territorial une priorité.

Réformer l'Etat, ce n'est pas l'affaiblir, ce n'est pas réduire son ambition. C'est au contraire, lui redonner des marges de manœuvre, le rendre plus efficace, plus réactif – plus créatif aussi. Créatif, c'est un adjectif que l'on n'emploie pas assez quand on parle de l'Etat

Et être plus efficace, plus réactif, c'est nécessairement faire son propre examen, savoir continuellement repenser son action, ses missions. Cette revue des missions de l'Etat sera engagée en septembre. Et cette réforme doit se faire avec tous les acteurs concernés et je souhaite que les élus locaux soient pleinement associés.

d. Rentrée scolaire

Réformer l'Etat, c'est, je le disais, faire évoluer son action. Dans quelques jours, une grande réforme, celle des rythmes scolaires, sera mise en œuvre dans nos écoles.

Pendant dix ans, l'école de la République a été sacrifiée, abîmée. Et nous avons posé des premiers jalons pour redresser la situation : les créations de postes – 60 000 -, la priorité au primaire, la réforme des métiers de l'éducation, et bien d'autres chantiers encore.

Je sais les incompréhensions que vous rencontrez parfois, vous qui êtes en première ligne, au contact des familles et des enseignants. C'est pourquoi, dès mon arrivée à Matignon, j'ai souhaité qu'on vous écoute davantage, qu'on prenne davantage en compte les réalités du terrain. Nous avons donc proposé des assouplissements autant que c'était nécessaire.

Je ne prétends pas que tout sera parfait dans les prochains jours. Mais, je m'y engage, l'Etat sera à vos côtés, par un accompagnement financier, par la mobilisation de ses services.

La réforme des rythmes, c'est un chemin nécessaire pour donner la meilleure chance à chacun de réussir. Alors, soyons fiers de cette réforme. Expliquons-la ; expliquez-

la ! N'ayons pas peur de la revendiquer ! N'ayons peur d'aucuns conservatismes, d'où qu'ils viennent !

La loi doit s'appliquer, elle s'appliquera. Il n'y a qu'une seule loi dans la République.

* *

Chers amis,

Je connais le dynamisme de nos territoires. Je veux leur donner tous les moyens d'agir. Lever tous les freins. Et je ne laisserai pas dire que nous menons une politique qui bride les énergies.

J'entends trop souvent, et parfois même à l'intérieur de notre parti, au sein de notre famille politique, le mot austérité. Mais enfin, quand on crée des postes dans l'Education, dans la police, dans la gendarmerie, dans la justice ; quand on maintient le niveau des prestations sociales ; quand on préserve les capacités d'investissement – vos capacités d'investissement – on ne fait pas de l'austérité. On prépare l'avenir, avec sérieux, avec responsabilité.

Préparer l'avenir, nous devons le faire ensemble. Et c'est parce que je crois, intimement, à la nécessité du lien entre l'Etat et les collectivités locales que je tenais, en tant que Premier ministre, à être parmi vous aujourd'hui.

* * *